

**Invitation presse**  
**Le 5 juin 2018 - Pertuis / 11h30**

## **Pertuis et la Chambre de métiers Ensemble pour soutenir les artisans**

Alors qu'ils ont fait de la proximité un axe majeur de la mandature qu'ils entament, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont sollicité l'ensemble des maires du département pour leur proposer de signer une Charte de soutien à l'économie de proximité. Dans le Vaucluse, Pertuis a répondu favorablement à cette invitation à adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales situées sur sa commune et de valorisation du « Consommez local, consommez artisanal » auprès de ses habitants.

### **Thierry Aubert**

Président de la Délégation de Vaucluse de la  
Chambre de métiers et de l'artisanat de région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

### **Roger Pellenc**

Maire de Pertuis  
Premier Vice-Président du Conseil de Territoire  
du Pays d'Aix  
Délégué au Développement économique, Emploi  
et Formation  
Conseiller de la Métropole Aix-Marseille-  
Provence

vous invitent à assister à la **signature de la Charte  
de soutien à l'activité économique de proximité**, qui aura lieu en présence  
des entreprises artisanales, partenaires économiques et élus du territoire,

**Le 5 juin 2018 à 11h30**  
**Mairie de Pertuis – Hôtel de Ville – Salle des mariages**  
**84120 PERTUIS**

*Les échanges se poursuivront en toute convivialité au cours d'un cocktail.*

#### **L'engagement portera sur quatre priorités :**

- > **faciliter la promotion des savoir-faire** artisanaux locaux auprès des consommateurs et **diffuser le label « Consommez local, consommez artisanal »** pour la valorisation des produits locaux ;
- > **maintenir et renforcer l'activité artisanale** sur le territoire de la commune ;
- > **permettre le renouvellement des entreprises artisanales** en encourageant la reprise d'entreprise ;
- > **soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services** qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.



#### **Contacts presse CMAR PACA :**

Ninon Sordi – référent communication local - [n.sordi@cmar-paca.fr](mailto:n.sordi@cmar-paca.fr) – 04 90 80 65 10 / 06 42 60 94 44  
Marge Vandendries, Directrice de la communication - [m.vandendries@cmar-paca.fr](mailto:m.vandendries@cmar-paca.fr) - 04 91 32 24 76

